

**COMPTE RENDU**  
**Projet éolien du Balinot**  
Atelier de travail n°2  
Mardi 24 avril 2018

---

Présents (8) :

PLASMANS Thierry, Maire

BILLETTE Marguerite  
BUYSE Grégory  
DABIN Lionel  
DEGRAEVE Patrick

GAUDEMET-TURCK Ghislaine  
LEFEBVRE Bertrand  
SMAJDA Laurent

---

Le 24 avril 2018 s'est tenu un second atelier de travail à destination des élus et des riverains volontaires du Frestoy-Vaux pour continuer le travail précédemment initié sur les mesures compensatoires et d'accompagnement du projet.

Cet atelier de travail avait trois objectifs :

- Échanger sur le projet et ses actualités.
- Apporter des précisions sur la faisabilité des propositions de l'atelier n°1.
- Prioriser et préciser les mesures envisagées.

L'atelier s'est déroulé de la façon suivante :

- Présentation et échanges sur les éléments clés du projet du Balinot.
- Retours sur les propositions de l'atelier n°1.
- Temps de travail collectif de priorisation des mesures envisageables.
- Temps de travail collectif de réalisation de fiches techniques.
- Conclusions et prochaines étapes

Projet du Balinot : les éléments clés du projet

Baptiste GRUAULT rappelle aux participants l'implantation du parc ainsi que les éléments clés du calendrier.

- Vous retrouverez ces éléments dans la présentation jointe au présent compte-rendu.

« Focus » : le balisage et la construction d'un parc

Baptiste GRUAULT détaille la réglementation en vigueur pour le balisage des éoliennes. Celui-ci prend actuellement la forme de feux rouges à éclat

positionnés sur les nacelles des éoliennes. Il présente par la suite les différentes réflexions en cours pour faire évoluer la législation, et notamment le nouveau décret visant la synchronisation et la réduction des temps d'allumage des feux.

Baptiste GRUAULT explique les modalités et le phasage de construction d'un parc éolien. Il présente également les différents corps de métiers mobilisés lors de la construction.

- Vous retrouverez ces éléments dans la présentation jointe au présent compte-rendu.

### Questions-réponses

À l'issue de ce premier temps de présentation s'ouvre une séquence de questions/réponses entre les participants et l'équipe-projet. La liste ci-dessous comprend l'ensemble des questions posées durant l'atelier.

- **Quel est le devenir de la terre excavée au moment de la réalisation des fondations ?** La terre extraite lors de la phase chantier est répartie à proximité de façon à permettre un nivellement de la parcelle. Cette terre est tassée afin de permettre une exploitation agricole de la parcelle.
- **Quand seront réalisés et communiqués les photomontages du parc ?** NORDEX France est en train d'effectuer les prises de vue dans le cadre de l'étude paysagère. À ce titre, une soixantaine de points de vue dans un rayon de 20 kilomètres autour de la zone de projet sont étudiés. Les photomontages pourront être présentés lors du prochain atelier.
- **Où les éoliennes NORDEX sont-elles fabriquées ?** NORDEX possède plusieurs sites de construction en Europe, ceux-ci sont principalement situés en Espagne et en Allemagne.

### Retours sur les propositions de l'atelier n°1

NORDEX France a étudié la faisabilité des propositions relatives aux mesures compensatoires et d'accompagnement émises par les participants lors de l'atelier n°1. Baptiste GRUAULT effectue un retour pour chacune d'entre elles en apportant une réponse argumentée et une classification selon trois états : envisageable, à préciser ou hors cadre réglementaire.

Parmi les 15 mesures proposées lors de l'atelier n°1, 11 sont considérées comme envisageables ou requérant des précisions.

- Vous retrouverez ces éléments dans la présentation jointe au présent compte-rendu.

### Temps de travail 1 : Priorisation des mesures envisageables

Les participants sont invités à se prononcer sur les mesures compensatoires et d'accompagnement leur semblant les plus intéressantes. Cette priorisation, sur

la base d'un vote où chaque participant peut s'exprimer 3 fois, permet de sélectionner les mesures faisant par la suite l'objet d'un travail complémentaire.

Le résultat de la priorisation collective est détaillé dans le tableau ci-dessous.

NOM DE LA MESURE	REPONSE	NOMBRE DE VOTES REÇUS
Isoler et chauffer la salle des fêtes	Envisageable	1
Rénover l'église (autel, système de chauffage, etc.)	À préciser	0
Refaire les peintures intérieures de l'église	À préciser	0
Isoler la mairie	Envisageable	0
Intervenir sur la voirie (routes, sentiers)	À préciser	5
Développer les sentiers pédestres	Envisageable	5
Améliorer les entrées et sorties de village avec des aménagements paysagers	Envisageable	3
Installer une borne électrique communale	À préciser	6
Instaurer une participation de la mairie à l'installation des bornes électriques individuelles	À préciser	0
Réalisation d'un éclairage public basse consommation	Envisageable	8
Isolation de l'école communale	Envisageable	0
Installation d'une pompe à chaleur en mairie	Envisageable	3

### Temps de travail 2 : Réalisation de fiches techniques

Les participants, en échange avec NORDEX France, sont amenés à compléter des fiches techniques relatives aux mesures compensatoires et d'accompagnement ayant reçues le plus grand nombre de votes. Ce travail permet de préciser et d'affiner collectivement les caractéristiques associées à chacune d'entre elles.

INSTALLATION D'UN ÉCLAIRAGE PUBLIC BASSE CONSOMMATION	
Type de mesure	Mesure compensatoire « ERC » Mesure d'accompagnement
Cadre réglementaire	L'éclairage doit être à basse consommation pour entrer dans le cadre des mesures.
Description	Remplacement de l'ensemble de l'éclairage public existant sur la commune (Frestoy, Vaux et le Tronquoy).
Coût estimatif	25 000 € (sur la base d'un devis réalisé par la mairie il y a un an).
Éléments à confirmer	Possibilité d'obtenir jusqu'à 30 % de subventions. Le coût exact de la mesure - le prix des LED ayant récemment baissé.

INSTALLATION D'UNE BORNE ÉLECTRIQUE COMMUNALE	
Type de mesure	Mesure compensatoire « ERC » Mesure d'accompagnement
Cadre réglementaire	Participation au financement de l'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques.
Description	Installation d'une borne électrique communale au centre du village, devant la mairie ou près de la salle des fêtes.  Cette borne devra offrir la possibilité d'un rechargement rapide (soit environ 2 heures pour une recharge complète).
Coût estimatif	Entre 5 000 € et 10 000 € à l'installation (sur la base d'un devis réalisé par la mairie récemment).
Éléments à confirmer	Possibilité de participer à un programme ou d'obtenir des subventions. Paiement de l'électricité nécessaire à la recharge incombant au propriétaire du véhicule ou à la commune.

RÉALISATION DE SENTIERS DE RANDONNÉE	
Type de mesure	Mesure compensatoire « ERC » Mesure d'accompagnement

<b>Cadre réglementaire</b>	Les sentiers devront offrir des points de vue sur le projet et présenter un intérêt pédagogique.
<b>Description</b>	Réalisation de sentiers pédestres pour rejoindre Rubescourt, notamment depuis l'extrémité nord-ouest depuis la rue des Marronniers.
<b>Coût estimatif</b>	<i>Non estimé à ce jour.</i>
<b>Éléments à confirmer</b>	à Identification des propriétaires les parcelles étant privées.

<b>INTERVENTION SUR LA VOIRIE</b>	
<b>Type de mesures</b>	Mesure compensatoire « ERC » Mesure d'accompagnement
<b>Cadre réglementaire</b>	Les seuls chemins ou routes pouvant être rénovés (réfection de chaussée) sont ceux qui vont être empruntés lors de la phase chantier par les camions. Il est aussi possible de mettre en place un aménagement paysager sur l'ensemble des chemins impactés par le futur parc.
<b>Description</b>	La voirie reliant le Frestoy-Vaux à Rubescourt sera partiellement rénovée dans le cadre du projet porté par NORDEX France. Il est proposé de prolonger sa rénovation de quelques centaines de mètres depuis le chemin X jusqu'à l'entrée du village.  Bien préciser dans la réponse de quel tronçon parle-t-on, cf pdf joint au mail.
<b>Coût estimatif</b>	<i>Non estimé à ce jour pour ce tronçon.</i>
<b>Éléments à confirmer</b>	à NORDEX France consulte le service Construction pour effectuer une nouvelle estimation budgétaire.

<b>AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS</b>	
<b>Type de mesure</b>	Mesure compensatoire « ERC » Mesure d'accompagnement
<b>Cadre réglementaire</b>	Proposition d'aménagements pertinents par un paysagiste en concertation avec la commune.

<b>Description</b>	Améliorer les entrées et sorties de village en proposant des aménagements paysagers, notamment depuis la route en direction de Rubescourt.
<b>Coût estimatif</b>	<i>Non estimé à ce jour.</i>
<b>Éléments à confirmer</b>	

NORDEX France étudie plus précisément la faisabilité et les coûts associés aux mesures prioritaires lors de l'atelier n°2.

NORDEX France et Sennse remercient l'ensemble des présents pour leur participation et leur donnent rendez-vous à l'atelier n°3 pour la finalisation des mesures prévu au début de l'été.